

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 4 SEPTEMBRE 2023

Etaient présents à cette réunion, tous les administrateurs à l'exception de :

- Pascal BAZET donnant pouvoir à Patrice NONDIER
- Elise DEZAVELLE donnant pouvoir à Philippe GOETZMANN
- Bruno BACUS donnant pouvoir à Jean-Pierre CALLAIS.

Jean-Paul LARGENTIER, Olivier HOUOT et Bruno GATINOIS administrateurs suppléants, sont excusés.

Approbation du dernier compte rendu de Conseil d'Administration

Le Président recueille la validation du projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 6 Juin 2023 dernier. Le compte rendu du Conseil d'Administration du 6 Juin 2023 est validé à l'unanimité.

Un retour est rapidement fait sur les questions diverses abordées lors du CA du 6 Juin dernier, notamment sur les questions de détection des faons et des zones à enjeux.

Pour la détection des faons, le dossier avance et un dossier éco contribution a été déposé pour la formation de deux de nos salariés à la conduite du drone. L'achat du drone est déjà financé par le projet éco contribution lié au *Courlis cendré* et sera donc réutilisé pour la détection des faons de chevreuils et de cerfs.

Pour les zones à enjeux, le Directeur rappelle que la Meurthe-et-Moselle dispose de deux zones à enjeux : Mondon (chevreuil) et Donon (cerf). Un audit a été réalisé à mi-parcours du PRFB (Plan Régional Forêt Bois) par la FRC, via le bon et efficace travail de Rémy CADERO. Son travail s'est conclu par des réunions de restitution où l'avenir de ces zones est abordé. La réunion du Donon se tiendra fin septembre. La réunion Mondon s'est, quant à elle, déjà tenue. La conclusion est quasi unanime, et soutenue, lors de cette réunion, par l'ONF : il n'y a pas d'enjeu chevreuil sur le massif de Mondon (absence de dégâts, attributions et prélèvements en baisse). Conformément au protocole régional, la FDC54 a donc réalisé un courrier de demande de déclassement de la zone à enjeux de Mondon de « zone à enjeux » à « zone à surveiller ». La question sera étudiée lors de la prochaine CDCFS avant transmission au comité paritaire sylvo cynégétique.

Avancement J'aime la Nature Propre

Le Président MASSENET fait un retour sur l'avancement du dossier. Au niveau national, 84 départements se sont engagés à réaliser l'opération. Cette opération sera bien sur médiatisée à l'échelle nationale par la FNC. Au niveau régional, un chargé de mission a été recruté pour piloter l'opération. Au niveau départemental, nous n'avons toujours pas de réponse pour le recrutement du service civique, alloué à cette mission. La chargée de mission Lou MORYN, accompagnée du Directeur et de l'Administrateur Jean-Pierre CALLAIS, pilotera ainsi ce dossier. Nous sommes pour le moment en attente de la méthodologie à appliquer, qui devrait rapidement redescendre de la FNC puis de la FRC.

Avancement de la commission travaux

Le siège de la Fédération a désormais 13 ans et il apparait la nécessité d'entretenir le bâtiment et quelques travaux sont ainsi à prévoir, c'est pourquoi une commission travaux, présidée par Trésorier Patrice NONDIER a été créée lors du dernier CA.

Patrice NONDIER fait ainsi un retour sur la visite des locaux, réalisée par les membres de la commission le 10 juillet dernier.

Les travaux à prévoir sont ainsi les suivants, cités par ordre d'urgence :

- Toiture : problème d'étanchéité dans les bureaux. Un devis est à ce jour réceptionné. Nous sommes actuellement dans l'attente d'un second devis.
- Electricité : changement des blocs halogènes, révision du tableau électrique, mise en place d'une colonne centrale (prises électriques et prises réseau) dans la salle du CA. Nous sommes dans l'attente d'un premier devis. Un second électricien a récemment été consulté pour l'établissement d'un devis.
- Huisseries : nombreuses portes étaient déréglées, ne fermaient plus ou mal. Un menuisier est déjà venu accomplir ces travaux de réglage.
- Panne de la porte sectionnelle de la chambre froide : la porte a été remise en fonction. Les deux portes sectionnelles seront visées par un contrat d'entretien semestriel obligatoire.
- Portail : Le portail de l'entrée n'est plus aux normes. Un devis a été réceptionné pour son repositionnement et sa mise aux normes.
- Changement de fonction de la salle du CA en bureaux : une cloison doit être dressée afin d'isoler les futurs bureaux du couloir de passage se rendant à la cuisine.
- Multimédia : la grande salle de réunion nécessite un rafraichissement multimédia. Les équipements sont obsolètes et plus adaptés aux réunions actuelles. Un premier devis a été réceptionné visant, la rétroprojection, le son et la mise en place d'un système visioconférence mobile. Un second devis va être demandé.
- Détecteurs de fumée et défibrillateur : la mise aux normes nécessite l'équipement de la FDC en détecteurs de fumée et défibrillateur. Un devis sera demandé à notre prestataire prévention incendie. Par ailleurs, le Directeur contactera l'association « Sauver des vies » pour l'établissement d'un devis pour la pose d'un défibrillateur dans la grande salle, ce genre d'équipement d'importance étant largement subventionné.
- Isolation et économie d'énergie : une étude sur notre gestion énergétique doit être réalisée. L'isolation, le remplacement des blocs néon, la pose de panneaux solaires seront ainsi étudiés. L'Administrateur Jean-Pierre CALLAIS et le Directeur se chargeront de contacter la COMCOM du Bassin de Pont-à-Mousson qui dispose d'un service dédié.
- Achat d'un tracteur-tondeuse et d'un broyeur. L'idée étant de disposer de notre autonomie pour l'entretien du site fédéral et des sites en gestion (étangs). Cet achat pourrait être amorti sur 5 ans, après lecture de nos contrats d'entretien. Cette possibilité doit encore être réfléchie et une décision sera prise au printemps 2024.

Le Conseil d'Administration se prononce à l'unanimité en faveur des réalisations des travaux visant : l'étanchéité de la toiture, l'électricité, l'installation multimédia, la mise aux normes du portail, la réalisation du nouveau bureau en lieu et place de la salle de CA et la mise en place de détecteurs de fumée et d'un défibrillateur.

Les travaux pouvant ultérieurement viser l'énergie et les économies d'énergie seront étudiés après réalisation de l'étude. Le possible achat du tracteur sera étudié au printemps 2024.

Avancement de la commission Police de la Chasse

Le Vice-Président GOETZMANN fait un retour sur l'avancement de la commission et sur la récente rencontre avec le service d'agents de développement de la FDC88. Nous sommes encore dans l'attente des retours de deux autres Fédérations pour enrichir notre réflexion.

La FDC88 a conforté notre volonté de développer le service Police de la Chasse de la Fédération en confirmant la croissance du besoin des chasseurs. Il nous signifie que la sectorisation du département et la création d'un réseau large sont d'une grande importance et qu'il faut 6 agents pour couvrir un département de façon optimale.

Le Président MASSENET signifie qu'il a pu rencontrer au niveau national, le nouveau Directeur Général de l'OFB, Monsieur Olivier THIBAUT, qui lui a confirmé que l'Etat était favorable à la reprise des services de police par les fédérations et particulièrement sur les missions liées au respect du Schéma départemental. L'Etat est encore, pour le moment, un peu plus frileux sur l'extension à la police de la ruralité.

Le Président rappelle également le contexte favorable de faibles dégâts et de l'aide allouée sur trois ans aux fédérations pour les accompagner lors de la révision de la loi Chasse. Il signifie également que Romuald GOLUCH est une recrue précieuse et qu'il est important de lui apporter l'aide nécessaire à la conduite des enquêtes et à la résolution d'affaires. C'est en ce sens, que le Président MASSENET demande l'accord du CA pour débiter le recrutement de 1 à 2 agents pour élargir le service Police de la FDC54. Le CA valide cette proposition à l'unanimité. La recherche du profil adéquat sera menée par Romuald GOLUCH, le Directeur Gaspard VAUTRIN et le Vice-Président Philippe GOETZMANN, avant proposition au CA et au Président MASSENET. Le financement d'un possible recrutement de plus grande ampleur sera proposé lors de l'AG 2024, conformément aux engagements.

Point sur les dégâts et attributions de septembre

A cette date, la surface détruite sur le département est de 243 hectares au total, dont 215 hectares par les sangliers. La situation est globalement maîtrisée même si quelques points chauds sont encore à surveiller. En effet, trois massifs se situent déjà au-dessus de la SMT, alors que les tournesols et les maïs sont encore sur pieds. Il s'agit des massifs 31, 32 et 13. Par ailleurs d'autres massifs sont proches de la SMT, il s'agit des massifs 8B, 30 et 20 et 6.

Après étude des rapports des comités de suivi sanglier et suite à la mise à jour des attributions en fonction de ces derniers, les attributions au niveau du département seraient de 11053 bracelets contre 12346 en septembre 2022, soit une baisse de 1272 bracelets. Le massif 1 et les massifs 18, 20 et 21 n'ont pas encore réalisé leur comité et les attributions de septembre souhaitées sur ces massifs ne sont pas connues.

Les dégâts et les propositions d'attributions de chaque massif sont ainsi étudiés.

Le Conseil d'Administration décide de suivre ainsi les conclusions pour l'ensemble des comités de suivi à l'exception des massifs 30, 13 et 11, pour lesquels des décisions complémentaires sont prises :

- **Massif 30 :** Le massif 30 est proche de la SMT. Comme pour le massif 31, la situation est en partie due à un seul agriculteur. Néanmoins, la surface de dégâts actuelle nécessite à minima

une attribution à hauteur des réalisations N-1. Deux ou trois plans de chasse seront ainsi revus, pour un complément d'environ une douzaine de bracelets sur le massif 30.

- **Massif 11 :** La réattribution de 100 bracelets souhaitée par le comité semble insuffisante. Ainsi le massif 11 se verra réattribuer 153 bracelets soit 53 de plus que la proposition du comité pour septembre 2023, ce qui porte l'attribution totale à 569 bracelets pour une réalisation N-1 de 505 sangliers. Il est à noter que malgré cette mise à niveau, l'attribution totale est inférieure de plus de 150 bracelets par rapport à l'année passée. Cette attribution semble donc en adéquation avec les populations en place et le niveau de dégâts constaté.
- **Massif 13 :** La SMT de ce massif est largement dépassée et des dégâts de maïs et tournesols sont à venir. Par ailleurs, nous constatons malheureusement un manque d'investissement et de communication du monde agricole et des chasseurs sur le massif 13, qui conduit à une situation en termes de dégâts non acceptable. Ainsi, il faut prendre des mesures complémentaires à celles demandées par le comité. Le CA se prononce à l'unanimité en faveur de la demande de mise en vigilance de l'ensemble du massif lors de la prochaine CDCFS. Cette mise en vigilance sera accompagnée par un pourcentage de 30% de laies des attributions totales. Cela conduit donc à des attributions complémentaires de septembre de 184 bracelets dont 146 SAF, ce qui fait un total de bracelets supérieur de 70, à la demande initiale du comité de 114 bracelets SAI. Le CA espère ainsi que cette mesure permettra une remise en ordre de la situation liée aux dégâts et une prise de conscience générale quant à l'importance d'un travail conjoint et d'une communication renforcée pour limiter les dégâts agricoles.

Ainsi, un ajout de 135 bracelets supplémentaires par rapport aux conclusions des différents comités à l'échelle du département est voté par le CA.

Pour conclure sur le sujet des dégâts, il faut signifier que la grande majorité des rapports de comité mentionnent une possible croissance des populations avec la présence de nombreux petits sangliers. Il est donc important d'encourager le tir de tous les sangliers, y compris de petite taille. Le principe de remplacement des -20kg est ainsi rappelé.

Enfin, le CA déplore et appelle à l'écoute du monde agricole, quant au manque de communication lors du semis des cultures sensibles. En effet, une bonne communication permettant la mise en place d'une protection, réalisée au moins lors du semis, pourrait éviter certaines surfaces détruites importantes (ex : pois sur le massif 6)

Questions diverses

Louveterie sur le Massif 1 : Compte tenu de l'importance des enjeux frontaliers et des trajets et temps à allouer associés, le Vice-Président Daniel ROESER, Administrateur local souhaite un renforcement de la Louveterie sur le massif. Le Président MASSENET réalisera un courrier en ce sens, auprès de l'Administration.

Repas aux formations et indemnisation comptages :

- A partir de 2024, le paiement, du repas optionnel, sera demandé aux personnes suivant les formations proposées par la FDC. Un tarif forfaitaire sera calculé par le Trésorier, le Directeur et notre comptable. Validé à l'unanimité
- A partir de 2024, l'indemnité « casse-croûte », jusque-là de 2.5 € sera fixée à 3 € par compteur et par soirée. Validé à l'unanimité

Formation décennale le samedi :

Nos adhérents professionnellement actifs demandent la possibilité de suivi de la formation décennale soit par voix média soit sur des créneaux de week-ends.

Une partie pratique sera surement mise en place dans les prochaines années pour ces formations. La solution du présentiel reste pour nous la meilleure et la plus efficace. On ne peut minorer l'importance d'une telle formation.

Même si l'investissement d'une demi-journée tous les dix ans semble peu face à l'enjeu, les membres du CA entendent leurs adhérents en activité. C'est pourquoi, il est décidé de proposer lors de la prochaine vague de formations, à l'hiver 2024, la mise en place de six créneaux le samedi, répartis sur un samedi par mois de janvier à mars. La priorité sera bien sur donnée aux adhérents actifs professionnellement.

Taxidermie :

Le Vice-Président GOETZMANN propose au CA de remplacer ou d'enrichir notre collection de taxidermie. Un tri des pièces vieillissantes est à réaliser et de possibles acquisitions sont à réfléchir. La FDC88 a acquis une importante collection et serait potentiellement vendeuse de quelques pièces. Accord du CA à l'unanimité.

Campagne Radio :

Le Secrétaire Michel LORRAIN et le Directeur Gaspard VAUTRIN, proposent la possibilité de mettre en place une campagne de communication radio. Un essai pourrait être réalisé lors de l'ouverture générale avec un message ciblé sur la sécurité et l'information sur les obligations des chasseurs. D'autres échéances comme J'aime la nature propre ou la fête de la chasse, pourraient également être ultérieurement promues en cas de réussite de l'opération et de validation ultérieure du CA.

Le CA se prononce en faveur à l'unanimité pour la réalisation de la campagne « sécurité à la chasse » lors de la semaine de l'ouverture sur les radios locales de RFM et EUROPE2 (émetteurs de NANCY et LOMGWY)

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 19h30, et un repas est dégusté dans la bonne humeur.

Le Président

Le Secrétaire

P. Massenet

M. Lorrain